

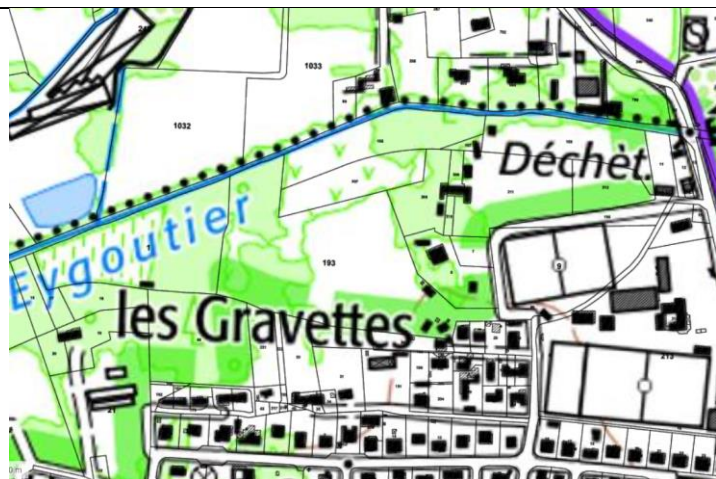
Étude de potentialité agricole

Parcelle AE 193 - Le Pradet

Rédacteur : Service Agronomie Environnement - Nelly Joubert

Date : 01/12/2023

Commune Lieu-dit	LE PRADET Les Gravettes	N° Parcelle	AE 193	Surface (ha)	2.7
---------------------	----------------------------	-------------	--------	--------------	-----



Carte IGN 1/25000^{ème}



Photo aérienne 2020



Vue depuis l'entrée du site



Vue sur la partie enrichie à l'Ouest



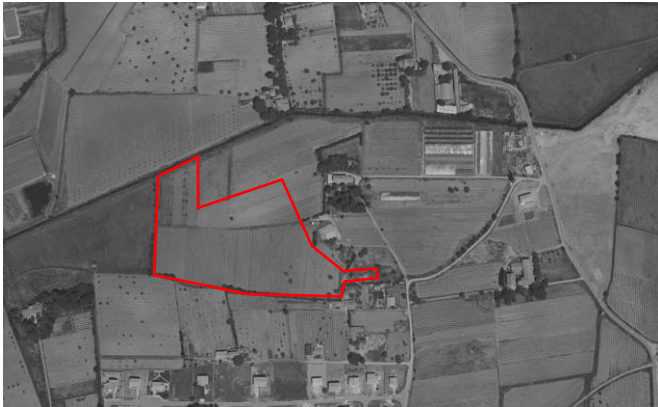
Sol secteur Est



1943 : vignes ?



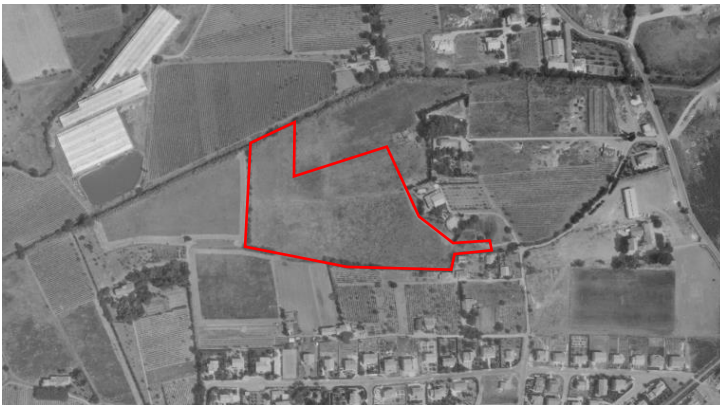
1952 : vignes



1966 : vignes



1975 : vignes arrachées, friche ?



1989 : friche




1998 : friche, avec traces de passage et dépôts sauvages ?



2006 : maraichage partie Est, friche partie Ouest



2011 : maraichage partie Est, friche partie Ouest

Topographie (relief, pente, terrasses)	<input checked="" type="checkbox"/> Favorable : plate avec légère déclivité SE > NO <input type="checkbox"/> Contraignant <input type="checkbox"/> Difficile	Exposition, micro-climat	Légère déclivité SE > NO Toponymie : Gravettes = gravier, petits cailloux, lit d'un torrent. Sol développé sur les alluvions.																																										
Environnement	<input checked="" type="checkbox"/> Agricole au Nord <input checked="" type="checkbox"/> Périurbain (résidentiel) au Sud et à l'Est <input checked="" type="checkbox"/> Urbain <input type="checkbox"/> Naturel	Enrichissement	<input type="checkbox"/> Pas en friche <input checked="" type="checkbox"/> Herbacé : enrichissement récent (< 3 ans) partie Est. Présence ++ d'inule visqueuse (=sol calcaire et sec, pH alcalin, col en cours de dégradation : carence en humus et en azote) <input type="checkbox"/> Graminé : enrichissement intermédiaire, essences arbustives <input checked="" type="checkbox"/> Fruticé : enrichissement fort, essences arbustives et/ou arborées partie Ouest																																										
Occupation du sol	<input type="checkbox"/> Bâti abandonné <input type="checkbox"/> Présence d'ancienne culture <input type="checkbox"/> Présence de déjections animales (pâture) <input checked="" type="checkbox"/> Dépôts sauvages : remblais caillouteux sur secteur Est, suspicion des dépôts sauvages dans la partie enrichie Ouest <input checked="" type="checkbox"/> Autre activité agricole : présence d'un apiculteur sur le site (activité pérenne) <input checked="" type="checkbox"/> Irrigation : forage <input checked="" type="checkbox"/> Terrain viabilisé (eau + électricité)	Accessibilité	<input checked="" type="checkbox"/> Bonne : accès aisé <input type="checkbox"/> Moyenne <input type="checkbox"/> Mauvaise																																										
Aptitude agronomique du sol	<input checked="" type="checkbox"/> Bonne à médiocre : - Est : sol sec, très compacté, caillouteux, texture sans cohésion. Géol : plaine alluviale de la dépression permienne - Ouest : sol plus frais, avec cohésion, argileux, plus profond. Possible engorgement en eau. Géol : dépression hydromorphe de la plaine de l'Eygoutier	Historique	Historiquement l'entièreté du parcellaire été cultivé en vigne, puis abandon dans les années 1980/1990 avec enrichissement des parcelles. Dans les années 2000 remise en culture du secteur Est en maraichage tandis que le secteur Ouest reste en friche.																																										
Analyse de sol	<table border="1"> <tr> <td>Texture</td> <td>/</td> <td>Limono Argilo Sableux</td> <td>Favorable à l'agriculture</td> <td>N</td> <td>%</td> <td>0.11</td> <td>Très faible</td> </tr> <tr> <td>pH</td> <td>/</td> <td>8,4</td> <td>Alcalin</td> <td>P2O5 (Olsen)</td> <td>mg/kg</td> <td>15</td> <td>Faible</td> </tr> <tr> <td>Calcaire</td> <td>%</td> <td>14.5</td> <td>Élevé</td> <td>K2O</td> <td>mg/kg</td> <td>340</td> <td>Très élevé</td> </tr> <tr> <td>MO</td> <td>%</td> <td>2.1</td> <td>Satisfaisant</td> <td>CEC</td> <td>Meq/100g</td> <td>16.0</td> <td>Élevé (bonne rétention des éléments minéraux)</td> </tr> <tr> <td>C/N</td> <td>/</td> <td>11.1</td> <td>Un peu élevé (la MO se dégrade lentement)</td> <td>IAB / K2</td> <td>%</td> <td>1.0</td> <td>Faible (activité biologique réduite)</td> </tr> </table>	Texture	/	Limono Argilo Sableux	Favorable à l'agriculture	N	%	0.11	Très faible	pH	/	8,4	Alcalin	P2O5 (Olsen)	mg/kg	15	Faible	Calcaire	%	14.5	Élevé	K2O	mg/kg	340	Très élevé	MO	%	2.1	Satisfaisant	CEC	Meq/100g	16.0	Élevé (bonne rétention des éléments minéraux)	C/N	/	11.1	Un peu élevé (la MO se dégrade lentement)	IAB / K2	%	1.0	Faible (activité biologique réduite)	BILAN			
Texture	/	Limono Argilo Sableux	Favorable à l'agriculture	N	%	0.11	Très faible																																						
pH	/	8,4	Alcalin	P2O5 (Olsen)	mg/kg	15	Faible																																						
Calcaire	%	14.5	Élevé	K2O	mg/kg	340	Très élevé																																						
MO	%	2.1	Satisfaisant	CEC	Meq/100g	16.0	Élevé (bonne rétention des éléments minéraux)																																						
C/N	/	11.1	Un peu élevé (la MO se dégrade lentement)	IAB / K2	%	1.0	Faible (activité biologique réduite)																																						
Atouts	Grande surface d'un seul tenant, parcelle plate, accès aisé, enrichissement nul secteur Est, sol plus favorable secteur Ouest	Faiblesses	Enrichissement fort secteur Ouest nécessitant des travaux importants, fertilité du sol à restaurer sur secteur Est (apport de fumier, implantation d'engrais verts), hydromorphie possible sur secteur Nord-Ouest.																																										
Cultures adaptées	Maraichage (irrigation nécessaire), Arboriculture (irrigation nécessaire, variété supportant l'hydromorphie sur secteur Ouest et non sensible au calcaire), PPAM, Grandes Cultures, Fourrage, Pâturage, Viticulture (secteur Est), Oléiculture (secteur Est), Petit élevage (apport d'eau quotidien ou irrigation) NB1 : Parcelle en zone rouge du PPRI (interdiction de toutes constructions liées et nécessaires à l'activité agricole)  NB2 : « Les élevages de volailles et lapins ne peuvent être implantés à une distance inférieure à 25 m pour les élevages renfermant plus de 50 animaux de plus de 30 jours, et à 50 m, pour les élevages renfermant plus de 500 animaux de plus de 30 jours, des immeubles habités ou habituellement occupés par des tiers » art. 153.4 du RSD	Travaux nécessaires	<input checked="" type="checkbox"/> Faible sur secteur Est : nettoyage parcelle, travail du sol (chisel), apport d'amendement organique (type fumier frais) pour améliorer la cohésion structurale et relancer l'activité biologique avant mise en culture. Possibilité de semis d'engrais verts (apport d'Azote + décompaction du sol). <input checked="" type="checkbox"/> Travaux élevés sur secteur Ouest : déboisement, retrait des dépôts sauvages, nivellement. Apport d'amendement organique type compost de déchets verts, semis d'engrais verts (apport d'Azote + décompaction du sol). NB1 : le défrichement du secteur Ouest devra être à la charge du preneur NB2 : Zone soumise à autorisation de défrichement																																										